

Guide des archives communales de LA MOTTE-SAINT-MARTIN

Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)¹, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur archives.isere.fr).

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton jusqu'en 2014 : la Mure

Canton depuis 2015 : Matheysine-Trièves

Avant 1790, la Motte-d'Aveillans et la Motte-Saint-Martin formaient certes deux paroisses distinctes, mais, sur le plan administratif, elles étaient regroupées dans une seule communauté, celle de « la Motte-Saint-Martin-et-d'Aveillans ». On peut noter toutefois des prémices de séparation entre les deux paroisses puisque à partir du milieu du XVIII^e s., chaque partie élit son consul qui rend son propre compte. C'est officiellement à la Révolution que la division entre la Motte-Saint-Martin et Aveillans (qui prit le nom de la Motte-d'Aveillans) fut entérinée ; chacune devint indépendante.

Historique de la conservation des archives de la commune

Les archives de l'ancienne communauté restèrent pour l'essentiel à la mairie de la Motte-d'Aveillans ; la Motte-Saint-Martin ne récupéra que le plan du XVIII^e s. et le parcellaire du XVII^e s. qui la concernait. Les archives commencent à partir du milieu XIX^e siècle (années 1850). Elles sont en grande partie en mairie ; la seule lacune à observer porte sur les listes de recensement de la population.

¹ Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

Archives de la commune conservées en mairie

1. Classées : oui

Répertoire sous la direction d'A. Bouilloc, archiviste aux Archives de l'Isère, 2002 (consultable aux Archives départementales de l'Isère).

2. Documents principaux :

Délibérations.	dep. 1839
État civil.	dep. 1807
Recensement de la population.	1962-1975
Plan cadastral.	1831

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Classées : oui

Cote : 4 E 226

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste, 1990, 5 p. (consultable sur archives.isere.fr).

Métrage classé : 0,60 mètre linéaire

2. Documents principaux :

Registres paroissiaux.	1668-1793
Atlas (ou plan).	XVIIIe s.
Parcellaire et courciers.	1632- XVIIIe s.
Rôles d'impositions.	1761-1790
Délibérations (copie).	1834-1840
Recensement de la population.	1836-1896

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1. Aux archives départementales de l'Isère :

4C31	Rôles de taille royale, capitation et du banvin.	1724-1725
4E707	Archives communales déposées de la Motte-d'Aveillans, anciennement la Motte-Saint-Martin-d'Aveillans	
27J27/23	Reconstruction de l'église, plans (6), devis descriptif et estimatif.	1876
27J27/24	Inventaire du mobilier de la chapelle du château de La Motte-les-Bains.	1934
L1318	Municipalité de canton de la Mure ² .	[an IV-an VIII]

² La municipalité de canton de la Mure administra de l'an IV à l'an VIII les communes de La Mure, Cognet, Marcieu, Mayres, La Motte-d'Aveillans, La Motte-Saint-Martin, Ponnassas, Prunières, Saint-Arey, Saint-Honoré, Savel, Sousville et Susville. Le dépôt des archives non encore classé (4E 755) de la Mure comprend le registre des délibérations de cette municipalité de canton an IV-an VIII.